



HAL
open science

La santé démographique de la France : en progrès ou en recul ?

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La santé démographique de la France : en progrès ou en recul ?. Administration : Revue de l'Administration Territoriale de l'Etat, 2022, pp.57-59. halshs-03628834

HAL Id: halshs-03628834

<https://shs.hal.science/halshs-03628834v1>

Submitted on 6 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La santé démographique de la France : en progrès ou en recul ?

L'évolution de la population de la France n'a jamais été un phénomène linéaire.

Un rappel historique est nécessaire pour répondre à la question de savoir où en est la santé démographique de la France.



Gérard-François DUMONT,
recteur, professeur à
Sorbonne Université, président de
la revue *Population & Avenir*

Au fil des siècles précédant la révolution industrielle, la population de la France a connu une croissance les années où se combinent à la fois une situation de paix, des conditions climatiques permettent de bonnes récoltes et des capacités de production améliorées avec une fécondité suffisante. À l'inverse, la France a connu un dépeuplement des années caractérisées par des guerres meurtrières, des disettes, des épidémies (peste, choléra...), ou des politiques défavorables à la production.

Sur la longue durée, la France a bénéficié de la loi du nombre par un poids démographique relatif meilleur et s'améliorant davantage que celui de ses voisins pendant deux périodes. La première est pluriséculaire et s'étale du début du deuxième millénaire à la fin du XVIII^e siècle, période où la France demeure le pays le plus peuplé d'Europe, trois à quatre fois plus que ses voisins si l'on exclut la Russie. Ensuite, au XIX^e siècle, sa faible fécondité engendre une croissance nettement inférieure à celle des pays voisins et la France perd sa première place, d'abord, dans les années 1860, à l'avantage des territoires qui vont constituer l'Allemagne.

Un intense renouveau, puis une situation relative moins mauvaise

Après la stagnation de la première moitié du XX^e siècle, une « petite France » sur un palier de 40 millions d'habitants en dépit de la hausse de l'espérance de vie, le renouveau démographique postérieur à la seconde guerre

mondiale est plus intense en France qu'ailleurs en Europe. Il replace l'Hexagone dans un peloton de tête avec l'Allemagne (alors de l'Ouest), le Royaume-Uni et l'Italie, démentant les projections qui pouvaient laisser penser que la France serait en Europe dans un groupe des deuxièmes avec l'Espagne et la Pologne.

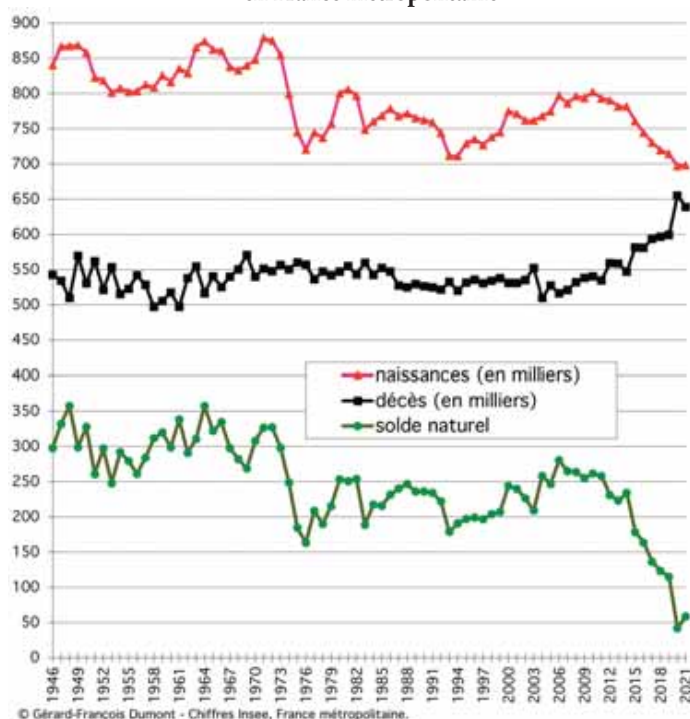
Au milieu des années 1970, la France entre dans l'hiver démographique, c'est-à-dire dans une période où la fécondité devient inférieure au seuil de simple remplacement des générations. Mais elle maintient une dynamique démographique relative en Europe, surtout grâce à une fécondité se maintenant aux environs de 1,8 enfant par femme alors que la moyenne européenne s'abaisse à 1,5 enfant par femme.

Quelle est la raison essentielle de cet écart ? Elle se lit d'abord en analysant les corrélations entre politique familiale et fécondité en Europe : globalement, les pays à faible politique familiale ont les fécondités les plus basses ; ceux à politique familiale plus ambitieuse, comme la France, ont les fécondités les plus hautes. Toutefois, la France connaît des oscillations à la hausse ou à la baisse selon les années, oscillations toujours liées à des changements positifs ou négatifs dans la politique familiale. Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant à ce que les décisions de politique familiale aient des effets : si les décisions de politique économique ont des conséquences, celles de la politique familiale ne peuvent être neutres.

> EN RESUMÉ : L'évolution de la population de la France n'a jamais été un phénomène linéaire compte tenu de la multiplicité des facteurs géopolitiques, politiques, économiques, comportementaux qui s'exercent. En démographie, il convient de prendre en compte la longue durée entre les générations de parents et d'enfants et du renouvellement des populations. Aussi un rappel historique est d'abord nécessaire pour répondre à la question de savoir où en est la santé démographique de la France.

L'avenir démographique de la France n'est pas écrit puisqu'il dépend des évolutions futures de la fécondité, de la mortalité et des migrations.

Figure 1. Les naissances, décès et soldes naturels annuels en France métropolitaine



Or, au milieu des années 2010, les gouvernants français ont mis en œuvre une très forte remise en cause des principes de la politique familiale ; l'objectif non clairement affiché était d'y substituer exclusivement une politique sociale. De nombreuses mesures ont donc été prises, comme la diminution du complément de mode de garde (CMG), versé pour aider les parents employant une nourrice à domicile ou une assistante maternelle, la majoration des allocations familiales reportée de deux ans ou le plafonnement fortement abaissé du quotient familial. S'est ajoutée la mise sous condition de ressources des allocations familiales, qui engendre des effets de seuil, injustes par nature, et qui balaie trois quarts de siècle d'une politique familiale que tous les gouvernements – de droite comme de gauche – avaient pérennisée¹. En outre, les importantes baisses de dotations² de l'État aux collectivités territoriales ont entraîné la suppression ou la réduction des projets de nouvelles crèches ou de relais d'assistantes maternelles. Il faut également considérer la multiplication des réglementations défavorables à une offre de logement suffisant.

Même si tout niveau de fécondité, à un moment donné et dans tout pays consi-

déré, est de nature plurifactorielle, l'ensemble de ces décisions ne pouvait pas ne pas avoir d'effets. La fin des années 2010 (figure 1), avant même la pandémie Covid-19, enregistre une nouvelle baisse du nombre de naissances, ce qu'on appelle un vieillissement « par le bas ». Comme le nombre de décès augmente, mais de façon prévisible compte tenu

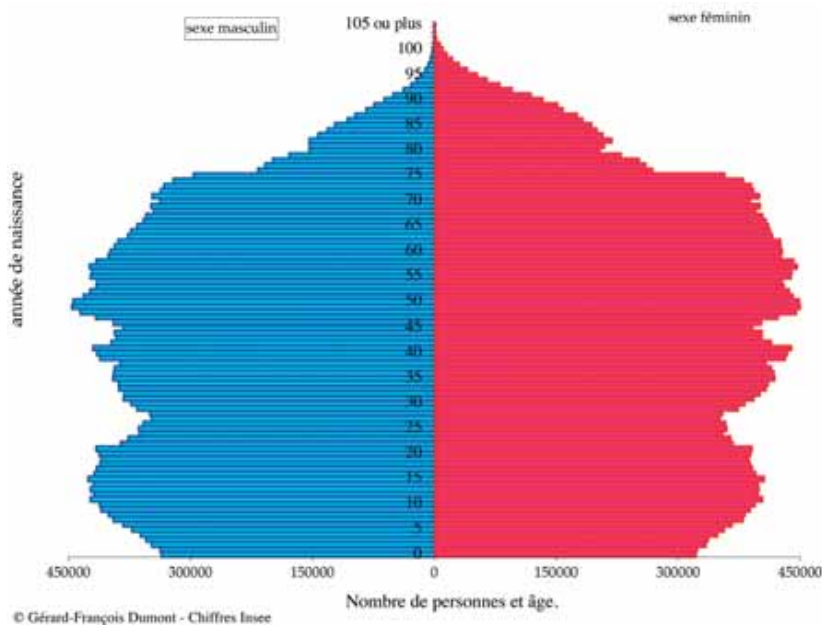
de la gérontocroissance, il en résulte un solde naturel qui s'abaisse nettement.

D'ores et déjà, le phénomène ci-dessus, conjugué avec les conséquences de la pandémie, engendre en 2020 et 2021 le niveau le plus bas du nombre des naissances depuis 1946, dans un pays dont la population est pourtant plus nombreuse : 40,1 millions d'habitants en 1946, 65,6 au 1^{er} janvier 2022³. Une telle évolution peut paraître paradoxale : un hiver démographique et une population qui, pourtant, a continué de croître. Deux raisons l'expliquent : le vieillissement « par le haut » et les apports migratoires.

Le vieillissement « par le haut », frein à la décélération démographique

Le vieillissement « par le haut » accroît les effectifs de personnes âgées pour deux raisons (figure 2). D'une part, depuis 2011, l'effet des naissances plus nombreuses du renouveau démographique d'après-guerre participe de la hausse accrue des 65 ans ou plus. D'autre part, depuis 1971, notamment en raison de l'application croissante des soins médicaux et pharmacologiques aux personnes âgées, la hausse de leur espérance de vie de personnes âgées accroît davantage leur nombre.

Figure 2. La pyramide de la France métropolitaine au 1^{er} janvier 2022



Pour les hommes, l'espérance de vie à 65 ans passe de 13 ans en 1971 à 19,6 en 2019, soit un gain de 6,6 ans. Pour les femmes, l'amélioration est légèrement supérieure, de 6,8 ans, soit 23,4 ans en 2019 contre 16,8 en 1971. Cette évolution nécessite de préciser que la bonne santé est un processus cumulatif : l'amélioration des conditions de vie (alimentation, progrès sanitaires...) bénéficie à tous les âges, ce qui fait progresser d'autant l'effectif des personnes qui atteindront 65 ans, puis voient leur espérance de vie à 65 ans croître.

Depuis, la Covid-19 a bien entendu légèrement minoré l'espérance de vie à 65 ans comme à la naissance, mais ses effets n'ont pas changé la composition par âge de la population⁴. Dans le contexte de l'héritage démographique et du vieillissement « par le haut », il n'est pas étonnant de constater en France une gérontocroissance, le nombre des personnes âgées de 65 ans ou plus étant passé de 6,6 millions en 1971 à 13,9 millions au 1^{er} janvier 2022.

Une immigration croissance surtout en provenance de l'Afrique

La seconde raison d'une croissance ayant perduré, bien que ralentie, tient à l'immigration, avec des effets directs ou in-

directs sur les effectifs de population. Les effets directs relèvent du surplus des arrivées migratoires sur les départs, mesuré par le solde migratoire.

Mais ce solde migratoire est le résultat de flux forts différenciés. En effet, le solde migratoire des personnes nées en France ou nées de nationalité française à l'étranger est fortement négatif, alors que celui des immigrés, soit des personnes non nées en France et non de nationalité française au moment de leur naissance, est fortement positif. Cette différence justifie de mesurer l'importance de l'immigration comme composante de la population de la France, mise en évidence par le nombre et le pourcentage des immigrés. Deux phases méritent d'être considérées. Pendant le dernier quart du XX^e siècle, la proportion des immigrés stagne autour de 7,3 %. Mais leur nature change.

La suspension de l'immigration de travailleurs en 1974, à laquelle s'ajoute le droit au regroupement familial, a pour effet de fixer sur le territoire français des immigrés qui n'étaient pas tous venus dans l'intention de s'installer. Le système de noria est donc rendu impossible par la nouvelle réglementation, tandis que le regroupement familial féminise les flux migratoires, ce qui accroît ses effets sur la natalité.

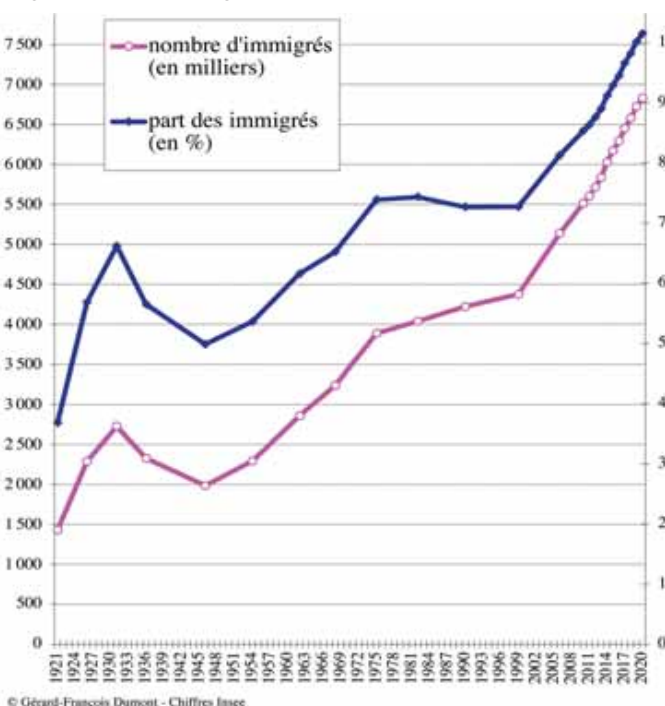
Puis, depuis le début des années 2000, la croissance du nombre d'immigrés s'est de nouveau accélérée puisque leur effectif est passé de 4,5 millions au recensement de 1999 à près de 7 millions au seuil des années 2020, soit une augmentation en vingt ans plus importante que celle enregistrée au cours des « Trente glorieuses ». Cette augmentation de la présence immigrée en France a donc été plus forte que celle de la population totale. De ce fait, la part des immigrés dans la population totale de France a elle aussi augmenté et dépasse 10 % depuis 2020.

Au sein de cette évolution, la part des immigrés originaires d'Afrique s'est accrue et représente désormais presque la moitié des immigrés, tandis que la part des immigrés originaires de pays européens s'est abaissée à moins d'un tiers du total. La double évolution du nombre des immigrés et de leurs origines géographiques donne la mesure de l'importance des questions posées en termes d'intégration ou d'assimilation, sachant que le chômage de certains immigrés venus d'Afrique avoisine les 30 %.

L'avenir démographique de la France n'est pas écrit puisqu'il dépend des évolutions futures de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Toutefois, la trajectoire actuelle rend possible un changement de paradigme avec un nombre de naissances qui deviendrait inférieur à celui des décès. En conséquence, le solde naturel deviendrait négatif, comme c'est déjà le cas dans la moitié des pays européens⁵.

Dans ce cas, la France pourrait connaître à terme un dépeuplement si le solde migratoire positif ne compensait pas un solde naturel négatif.

Figure 3. Le solde migratoire en France métropolitaine depuis 1946



¹ Sachant que la même décision prise en 1998 avait été remise au bout de neuf mois, notamment face au mécontentement exprimé au sein de la gauche plurielle, dont celui du parti communiste.

² Notamment avec la réduction de dotation globale de fonctionnement (DGF).

³ Compte tenu de l'extrême diversité des évolutions démographiques des outre-mer français, nous n'examinons ici que les dynamiques de la métropole. Pour les départements d'outre-mer, cf. Dumont, Gérard-François, « Populations et peuplement des départements français d'outre-mer (DOM). Une extraordinaire diversité », *Les analyses de Population & Avenir*, n° 34, juillet 2021. <https://doi.org/10.3917/lap.034.0001>

⁴ Dumont, Gérard-François, « Population en France : une évolution faite de ruptures et de constantes face à la Covid-19 », *Population & Avenir*, n° 757, mars-avril 2022.

⁵ Sardon, Jean-Paul, « La population des continents et des États en 2021 : quels effets de la pandémie Covid-19 ? », *Population & Avenir*, novembre-décembre 2021.